



ONP INFO n°11

MARS-AVRIL 2010

Cycles Classiques Jeunes Poneys

Le tableau ci-dessous vous indique les points obtenus :

Jour	Site	Age	Sans faute	4 points
Samedi 27 mars	Saint Lô	4 ans	37.10	12.40
		5 ans	27.70	9.30
		6 ans	41.70	13.90
Dimanche 28 mars		4 ans	49.40	16.50
		5 ans	30.00	10.00
		6 ans	30.00	10.00
Samedi 3 avril	Le Pin	4 ans	40.00	13.30
		5 ans	48.00	16.00
		6 ans	47.10	15.70
Dimanche 4 avril		4 ans	50.50	16.80
		5 ans	60.00	20.00
		6 ans	45.00	15.00
Vendredi 30 avril	Saint Lô	4 ans	31.20	10.40
		5 ans	32.70	10.90
		6 ans	38.80	12.90

Saint Lô (27-28 mars)

Les épreuves commençaient à 9:00, ce qui n'a pas permis à ceux qui travaillaient le samedi matin de voir leur poneys sauter ou de les amener. Malgré cela, 121 poneys ont concouru sur le Week-end et la buvette a bien fonctionné.

Le Pin au Haras (3-4 avril)

La météo a été déplorable mais le concours s'est déroulé dans la bonne humeur. Des poneys sont venus de Picardie, du Maine et Loire, d'autre de Seine Maritime pour profiter de notre terrain bas-normand.

Saint Lô (30 avril)

Reprise des classiques pendant Poneys sous les Pommiers pour tenter de réunir éleveurs et utilisateurs. Le vendredi pose des problèmes pour ceux qui ont un autre métier... Tentative d'édition d'un catalogue de jeunes poneys à vendre, très bien perçue par les éleveurs puisque 19 poneys y étaient inscrits... Avez-vous eu des contacts ? Cette idée mérite-t-elle d'être renouvelée ? Retravaillée ? Développée ? Abandonnée ? Donnez-nous votre opinion.

Actualités de la filière

Le 22 mars, les adhérents de l'ONP étaient invités à l'AG de l'ADEP pour assister aux présentations de sujets d'actualité de la filière qui concernent aussi bien les poneys que les chevaux. Certains sont venus, d'autres ont fait part de leur curiosité et nous tentons ci-après de vous informer en quelques lignes.

La réforme de l'Etat sur la fusion des HN avec l'ENE a eu un accouchement lent et douloureux : l'IFCE a pris ses fonctions le 1^{er} février 2010 et France Haras ne va pas tarder à naître sous la forme d'un GIP National que nous espérons tous voir se décliner en structure d'étalonnage et de services régionaux.



Charles de CERTAINES (Ministère de l'agriculture), nous donne plus de précision sur la mise en place de l'IFCE et du futur GIP national et nous assure que les régions auront leurs places dans cette réforme.

Le but de l'Etat dans le contexte budgétaire étant :

- De recentrer les HN sur leurs seules missions de service public,
- Les rapprocher de l'ENE, ce qui s'est finalement exprimé par une fusion des deux structures pour le service public entre autre, la gestion des équidés et l'entretien de la Base de Données existante.
- Restructurer la filière sans aucun jugement de qualité sur l'existant.
- Séparer le domaine concurrentiel de l'étalonnage, de l'identification et des services, car il n'appartient pas à l'Etat de se poser en concurrent du secteur privé mais il reconnaît les compétences des HN et ne souhaite pas abandonner cela sans préserver ce capital de qualité.
- Aider la filière : réaliser une projection économique de la filière grâce à des études ciblées et garder un rôle d'appui et de soutien aux organismes de la filière (nationaux, comme la SHF ou Régionaux, comme les associations d'éleveurs).

Au 1^{er} février, l'Institut du Cheval et de l'Equitation reprend les missions de service public des HN et de l'ENE. Le Conseil d'administration est en cours de nomination. Il comprendra des politiques, des techniciens, des professionnels, les président de la FfE et SHF (ce n'est ni un hasard, ni une coïncidence).

Les missions du domaine concurrentiel se mettent en place sous le contrôle de France Haras, géré sous forme d'un GIP, une formule souple juridique et réglementaire. Mission assurée en partenariat entre l'Etat, les professionnels, les collectivités territoriales (au niveau régional), les éleveurs et les races. GIP de niveau national au démarrage, suivit d'une déclinaison régionale. Reprise des activités par les vrais acteurs.

Les agents des HN seront répartis entre les 2 structures (IFCE et GIP) sans suppression de poste, avec le même statut et le même lieu d'emploi : par respect de la qualité du personnel.



M^o MUSSAT (CG) nous assure qu'éleveurs et élus seront au côté de l'Etat pour la mise en place du GIP de France Haras et remercie Philippe MARTIN de sa forte mobilisation ces derniers mois sur le projet car grâce à lui les éleveurs du Pin sont connus et reconnus. Nous sommes de tradition de furieux individualistes et nous avons trouvé par sa voix un interlocuteur de qualité, organe d'expression de l'activité des éleveurs de la région.

Le CG de l'Orne est déterminé à soutenir le site du HN du Pin. En octobre un accord tripartite d'1 million d'euros entre le département, la région et l'état (sur 5 ans), pour améliorer et moderniser les structures du site du Pin, a été bloqué par la réforme des HN... Les fonds étaient présents et sont aujourd'hui perdus...ça n'est que la première étape mais qui paye a le droit d'être acteur à la décision.

Une étude sur le développement du tourisme et de l'évènementiel, a débuté il y a 15 jours et pour 10 mois et devra définir, non pas ce qui existe et ne va pas mais un projet avec un volet sportif, sur l'évolution des équipements et infrastructures du Pin pour offrir un meilleur accueil pour des épreuves de haut niveau. M. MUSSAT a profité de la sortie de Franck LEMESTRE pour nous dire combien il l'appréciait pour ses talents de communication et de mobilisateur d'énergies.

Pour parler de l'étalonnage et réagir aux lobbyings des étalonniers qui souhaitaient la mort des HN, une enquête a montré l'attachement des éleveurs de l'Orne aux HN et dévoilé la volonté d'éliminer un concurrent. Or il a de la place pour l'étalonnage public, il n'y a aucune raison de l'abandonner.

Charles de CERTAINES trouve que le GIP est une chance pour les éleveurs qui donne une réponse associative et collective au marché de l'étalonnage.

Philippe MARTIN, ravi des propos du Conseil Général, relate ce que l'on avait demandé à Franck LEMESTRE lors de son départ pour le Pin : « Que vas-tu t'enterrer là bas ? ». En effet, au niveau de la Région, le Pin était enterré en faveur de St Lô et Deauville.

Et M^o MUSSAT de terminer en réponse à P.MARTIN : « on s'est battu, grâce à vous M. le Président. Intelligence, bon sens, écoute des autres... On parle beaucoup du Pin en France.

Sans vouloir être choquant ni rétrograde, il faut remettre au goût du jour la race Anglo-Normande. Les étalons étrangers sont passés de mode et conserver l'attrait de nos étalons pour les pays voisins.

L'Anglo-Arabe a été créé au Pin par M. BONNEVAL qui muté dans le sud (POMPADOUR), y a ensuite conçu le berceau de la race.

Le Pin n'est pas condamné à devenir un musée. Développer le tourisme, oui, mais reconnaître ce centre d'élevage dynamique.

François de SARS présente ensuite la « Société des Amis des Haras Nationaux », association reconnue d'intérêt général, dont l'objet est la sauvegarde et la valorisation du patrimoine équestre. De par sa dimension et sa qualité, celui des Haras nationaux fait naturellement partie des bénéficiaires privilégiés, d'autant plus que les restructurations en cours font peser une lourde hypothèque sur son avenir. Créée fin 2008, cette association, présidée par Monsieur Jean-Paul Guerlain, réunit actuellement plus d'une centaine d'adhérents et mécènes. Grâce à leur appui, elle a pu, en 2009, soutenir la rénovation d'une toiture sur le site du Pin. Un programme d'action, s'étalant sur les années 2010/13 a été établi, pour la réalisation duquel elle fait appel au soutien de tous, en rappelant que les financements obtenus font bénéficier les donateurs d'avantages fiscaux particuliers. En conclusion de sa présentation, François de SARS rappelle l'importance des racines culturelles, surtout dans les périodes de crise ou d'uniformisation mondiale. Ce propos est repris par Philippe Martin, qui insiste particulièrement sur le devoir de chacun de participer à la



transmission du patrimoine de tous. Tous les détails sur le blog de l'association « amisdesharasnationaux.blogspot.com »



Bruno MELLET nous informe sur la mise en place de la Société-Mère pour soutenir les producteurs qui se regroupent. Une structuration sur les enjeux majeurs et une stratégie de projets. Elle est approuvée dans ses statuts par le Ministère de l'agriculture.

Y sont représentés :

-les propriétaires/cavaliers

-Les Races

-les associations régionales et chambres syndicales

-les cooptés

Le projet est d'avoir des ambitions communes dans le circuit de valorisation et de commercialisation du jeune cheval/poney de sport, sans tenir compte du nombre de voix ou du poids de chacun. Servir d'interlocuteur unique et cohérent face à l'Etat.

« Nous avons besoin que vous vous organisiez, c'est dans votre union que nous pourrions plaider votre cause vis-à-vis de l'Etat ».

La FIVAL avait été créé alors que les Races n'avaient pas le rôle de génétique qu'elles ont aujourd'hui. Il n'y avait que la FNC (via la FNSEA)... Avec la restructuration des HN, les Races remplissent un rôle prépondérant et grâce à la Société Mère face au pouvoir public nous avons ainsi une entité cohérente, performante méritant des aides.

Questions :

-Que devient l'UNIC (F. Rivière) ?

-Un outil vers l'international. Aujourd'hui ses membres mettent de l'argent sur la table. Elle permet à l'ensemble des acteurs de faciliter les démarches à l'étranger et à l'exportation.

-Quel est le positionnement de la FNC face à la Société Mère ? (A. Hardy)

-Elle a le rôle d'un syndicat et interlocuteur fiscal et juridique. Elle aborde aujourd'hui la question du « cheval, animal de compagnie ». C'est une requête à prendre au sérieux, même si ça a peu de chance d'aboutir après tous les combats pour obtenir le statut agricole.

Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France

(Fédération d'associations de races de poneys)

L'UFPS, Union Française des Poneys de Sport (PFS, NF et W), a travaillé, avec certaines associations adhérentes de FPPC (France Poneys Petits chevaux), à la rédaction de nouveaux statuts permettant son intégration dans cette fédération, en tenant compte de la représentativité de chacun.

La proposition de modification de statuts a été refusée en Assemblée Générale extraordinaire de FPPC. A la suite de cette décision, les associations nationales Shetland, Pottok, Haflinger, Connemara, et Mérens ont donné leur démission de FPPC et l'UFPS a décidé en AGE de modifier ses propres statuts pour pouvoir les accueillir.

Cette nouvelle structure a pris le nom de Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France (FPPCF). Elle représente par les associations qui la composent 80% des immatriculations de poneys en France. Elle a son siège à Lamotte-Beuvron.

Cotisation volontaire sur les carnets pour enregistrement dans un SB



Depuis 2010, l'entrée au stud-book est payante pour certaines races de chevaux:

Inscription au stud-book Selle Français 50 €

Inscription au stud-book Arabe ou Demi-Sang Arabe 70 €

Inscription au stud-book Islandais 15 €

Inscription au programme d'élevage Anglo-Arabe 50 €

Ce montant est à payer aux Haras nationaux au moment de la déclaration de naissance. Il conditionne l'inscription au stud-book de ces races et sera reversé aux associations concernées.

Les Co, sur le même principe, réclameront une cotisation « volontaire » de 50€ sur les naissances 2011.

L'ONP, en tant qu'association d'éleveurs propose à ses adhérents de faire part de leur désapprobation sur cette réforme mal communiquée qui surprendra plus d'un éleveur. Le 13 avril dernier, nous avons soutenu la démarche de la fédération des éleveurs de poneys des pays de Loire qui s'est rendue au ministère de l'agriculture pour demander l'abrogation de l'article 14 du SB Connemara. Si ce SB parvient à maintenir cette cotisation à la naissance, les autres suivront...

Plus discrètement l'ANPFS annonce dans le règlement de son Stud-Book :

A partir des naissances 2011, l'inscription des produits au stud-book Poney Français de Selle se fera à titre onéreux au profit de l'ANPFS, selon un barème établi chaque année par le conseil d'administration de l'ANPFS.

Pour les inscriptions au titre de l'ascendance, le non paiement de cette inscription à la naissance entraîne de facto la non inscription du produit au stud-book du Poney Français de Selle. Ce produit pourra être inscrit au stud-book du Poney Français de Selle ultérieurement moyennant un droit d'inscription réévalué.

Lors de la séance du 23 janvier 2010, le Conseil d'Administration a fixé le montant de l'inscription au SB à la somme de 50€. Afin de ne pas pénaliser les éleveurs qui font naître un nombre important de poulains chaque année, l'ANPFS a prévu de rembourser la somme de 10€ partir de la 5ème naissance, ramenant ainsi le tarif à 40€ par inscription. Le montant de l'inscription au SB inclura l'inscription au programme d'élevage.

Seuls les adhérents aux ANR sont informés... Quel est la proportion d'éleveurs non membre d'ANR et donc non informés ?

Obligation sanitaire liée au SB



Nous tenons à prévenir les éleveurs qu'un étalon approuvé dans un SB est contraint aux obligations sanitaires de ce SB pour y produire : ce qui veut dire par exemple qu'un étalon PFS agréé doit avoir un test AVE négatif dans l'année de référence pour produire dans le SB PFS. Si l'étalonnier ne l'a pas communiqué aux HN, le produit sera OC.

Création d'une nouvelle association

L'AACP Association des Ecuries de Concours Poneys est née début avril. A l'initiative de plusieurs valorisateurs professionnels de poneys de sport, elle a pour but et de rassembler les valorisateurs professionnels et éleveurs amateurs qui font valoriser leur produits par des professionnels.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans son premier communiqué, aux dires de sa présidente (Bérangère MOUROUX), elle ne s'adresse pas aux éleveurs valorisant eux même leurs produits, ce qui l'aurait mise en concurrence avec les actions de l'ONP.

C'est une association qui se dit nationale et a pour vocation de fédérer les professionnels de la filière poney.

Annulation du CCJP de Fleury sur Orne

Pour des raisons indépendantes de notre volonté le terrain de Fleury sur Orne ne peut nous être confié le 17 juillet comme c'était convenu.

Vente le 12 septembre au Haras du Pin

Le dimanche 12 septembre, nous organisons une vente de poneys de tous âges et toutes disciplines lors de la tournée des as CSO et CCE sur le site du Haras du Pin. Nous réclamons la participation de tous pour nous indiquer les coordonnées de tous vos contacts en Normandie, France et à l'étranger pour effectuer un mailing le plus large possible... Vos propositions de bénévolats et idées de communication sont également attendues.